



N°5

OCTOBRE 2014

Au cœur du village

Attention travaux !



Le mot du maire

Gérer une commune, c'est faire des choix. Et ce n'est évidemment pas facile. On voudrait par exemple tout faire pour offrir à chacun le meilleur cadre de vie possible. Mais bien sûr, on le sait, les finances communales ne le permettent pas. Alors, il faut soigneusement étudier les dossiers, prendre du recul et débattre, dresser les priorités et trancher. C'est ce à quoi nous nous sommes attachés depuis six mois pour décider d'engager certains travaux, de préparer de grands chantiers ou d'en reporter d'autres. Quelques décisions prises dans le passé sont remises

en cause, notamment parce que les subventions ne sont pas à la hauteur des attentes. C'est notre responsabilité : interroger le bien-fondé de tous les projets engagés précédemment et choisir au mieux. C'est également pour cela que les Rimognats nous ont élus en mars dernier.

Grégoire Duoua

Attention Travaux !

Dans quelques semaines, Rimogne va connaître le début de nouveaux travaux. L'occasion de faire le point sur plusieurs grands dossiers sur lesquels la municipalité a travaillé depuis le mois d'avril.



Les travaux d'aménagement de la voirie autour de la maison de santé pluridisciplinaire.

Le terrain sur lequel s'élève aujourd'hui la maison de santé pluridisciplinaire appartient à la commune. C'est elle qui a eu la charge de l'ensemble des travaux de voirie autour du nouvel équipement, avec la réalisation d'une trentaine de places de parking. La plus grande partie de ces travaux est aujourd'hui terminée : reste encore l'aménagement paysager qui interviendra après l'hiver.

Ces travaux ont été engagés par l'ancienne municipalité pour la somme totale de 320 000 € : un montant conséquent, en grande partie déjà payé, mais qui n'a malheureusement pas bénéficié des subventions attendues et qui représente donc un investissement important pour notre village.

C'est pour cela que, même si elle n'est pas responsable de la réalisation du nouvel équipement, propriété de la Communauté de communes, la municipalité de Rimogne est très attentive au déroulement des travaux de construction et au suivi du projet en général, en liaison avec les professionnels de santé qui vont l'occuper.

Les travaux de la maison de santé vont malheureusement prendre plus de temps que prévue. Le dépôt de bilan de l'entreprise chargée de la menuiserie oblige en effet à repasser un nouvel appel d'offres et retarde l'ouverture du nouvel équipement, initialement prévu pour la fin de l'année.

Afin d'offrir le meilleur accès possible à la maison de santé, le conseil municipal a pris la décision de faire réaliser une seconde tranche de travaux. Ils vont permettre la réalisation d'un véritable trottoir tout au long de la route nationale, de l'arrêt de bus situé en face de la rue du Blanc-Marais jusqu'à la maison de santé. Personnes âgées, familles et enfants pourront donc s'y rendre à pied (ou en poussette) en toute sécurité et confort depuis le centre du village sans avoir à marcher dans l'herbe, sur la bord de la route. Cet investissement supplémentaire s'élève à 40 000 € pour lesquels une demande de subvention a été formulée auprès de l'Etat. Début des travaux : courant octobre.



Les travaux d'aménagement de la rue Jules Guesde

Ces travaux devaient intervenir sur la portion de la rue Jules Guesde située dans le bas Rimogne après le pont. Dans cette partie de la commune, les trottoirs sont complètement inexistantes et il est impossible d'y circuler à pied sans marcher sur la route ou le bas-côté en gazon. Les aménagements prévus devaient permettre la réalisation d'un trottoir sur la partie gauche jusqu'à l'entrée du village. Ce projet de 308 000 € a été lancé par l'ancienne municipalité qui avait fait faire l'ensemble des études, mais sans être assurée d'obtenir des subventions. Les réponses des différents partenaires financiers sont intervenues à la fin de l'été ; leur participation est peu importante et la commune aurait dû supporter seule près de 90 % du coût du projet au lieu des 40% espérés.

Par ailleurs, l'éventualité de travaux liés à l'assainissement fait courir le risque de devoir refaire le travail si les nouveaux trottoirs étaient endommagés par la mise en place de réseaux d'eaux usées. Ce sont les raisons pour lesquelles la municipalité a choisi de conserver le bénéfice des études mais a trouvé plus raisonnable de reporter à plus tard l'aménagement de la rue Jules Guesde, une fois que les travaux d'assainissement auront été réalisés.

Les travaux d'assainissement

A vrai dire, on est loin de pouvoir encore parler de travaux mais le dossier avance bien, La municipalité, pour qui l'assainissement constitue une priorité, a souhaité travailler avec la Communauté de communes à la recherche d'une solution qui favorise l'assainissement collectif. Les dernières études ont eu lieu durant l'été. Un rapport topographique a été adressé au cabinet chargé de les analyser et de proposer des solutions.

Une première rencontre sur le terrain laisse penser que Rimogne pourra être équipé d'un réseau d'assainissement collectif qui regroupera 70% à 80% des habitations. Une solution de traitement naturel des eaux usées est envisageable ; elle permettra d'écartier la construction d'une station d'épuration chimique, coûteuse et polluante. Enfin, il a été confirmé que Rimogne classée prioritaire par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse peut espérer des subventions jusqu'à 70% du coût du projet.

Le rapport final doit être remis dans le courant du mois d'octobre. Il comportera le détail des différents scénarios possibles et des propositions de zonage d'assainissement. Il inclura un chiffrage et l'impact du coût des travaux sur le prix de la consommation d'eau.

Une fois reçu ce rapport, la municipalité organisera des réunions pour en expliquer le contenu aux habitants et recueillir leur avis, puis elle fera un choix, qui sera soumis à enquête publique. Chacun aura ainsi la possibilité de s'informer et d'être consulté.

De nouvelles équipes dans les associations...

A l'occasion de la rentrée, de nombreuses assemblées générales ont eu lieu, et certaines associations ont connu des changements importants dans leur bureau. Saluons la désignation de Cédric Tilquin, nouveau président du Football Club de Rimogne, en remplacement de Yannick Vérita. Cédric prend la tête d'un bureau complètement renouvelé. Renouvellement aussi, mais partiel, au Comité des Fêtes qui, à la suite des dernières élections municipales et conformément à ses statuts, a élu un bureau composé pour moitié d'élus municipaux et pour moitié de représentants associatifs. Yannick Rossato, membre de Rimogne Loisirs a été élu président et Arnaud Huart, président du «Cochonnet de la Rimogneuse» vice-président. L'association des parents d'élèves change également de présidente : Sandra Denouille qui ne souhaitait pas se représenter cède sa place à Céline Schubert, qui sera soutenue par Carole Bernier, vice-présidente. Enfin, autre changement important, l'association Rimogne Loisirs accueille officiellement la création de la Jeunesse de Rimogne, qui compte déjà 25 membres et a désigné un bureau composé pour moitié de jeunes ; le nouveau président est Quentin Mauguet et le vice-président Sonny Simon. Il est d'ailleurs encore possible pour d'autres jeunes (à partir de 14 ans) de Rimogne et des alentours d'y adhérer.

... et de nouveaux entrepreneurs dans le village

5 exemples d'initiatives d'entrepreneurs qui ont choisi de se mettre à leur compte et de développer leurs propres activités à Rimogne.

■ **Lydie Mode**, vend des vêtements pour femmes et hommes, de la maroquinerie et des bijoux fantaisie en réunion à domicile. Pour la contacter : 06 18 53 84 44.

■ **Elodie pour Jolies Prix** propose elle aussi des bijoux fantaisie, de la maroquinerie, de la lingerie ainsi que des accessoires de mode divers qu'elle présente en réunion et individuellement, à domicile ou sur les marchés. On peut l'appeler au 06 06 80 67 63 ou réserver par le biais de sa page Facebook (Jolies Prix).

■ **Jonathan de Jo'Natte Coiffure** exercera à partir du 20 octobre pour offrir de coiffer hommes et femmes à domicile et même de grimer les enfants.

Il est à votre service tous les jours de la semaine au 06 79 33 49 09.

■ **L'atelier « Au petit Chalet »** fabrique et vend des objets en bois décoratifs, des savons et des sels de bains, de la carterie 3D, des bougies parfumées et des gâteaux de Noël. Son stand, installé 66, place Adam sera ouvert les lundis de 10h à 20h, les mercredis et vendredis de 10h à 17h et le samedi de 14h à 20h. A partir du 1^{er} novembre une présentation à domicile sera possible.

Tél. : 06 41 93 57 87.

■ Dernière création d'entreprise : **R.E.M. (réparation et entretien moto)**, ouvert depuis cet été à Rimogne. L'atelier situé 30, Chemin du Vinaigrier effectue des vidanges pour les motos et le montage de pneus motos et voitures (jusqu'à 18 pouces). Le principe est simple : commandez des pneus sur les sites internet spécialisés et R.E.M. se charge de vous les monter.

Tél. : 06.76.97.51.82

L'élection du conseil municipal des enfants

Le conseil municipal enfants a pour objectif de sensibiliser les enfants à la vie publique et au civisme. Il doit aussi permettre aux plus jeunes de faire des propositions pour améliorer la vie dans la commune. Le premier conseil municipal enfants de Rimogne sera élu au mois de novembre et l'appel à candidature sera diffusé dans les écoles dans le courant du mois d'octobre.

Grand nettoyage d'automne

Vous l'avez certainement constaté, depuis quelques semaines notre village connaît un grand nettoyage. Tontes, désherbage, tailles lui donnent un meilleur aspect. Il était temps ! Durant l'été les difficultés à utiliser du désherbant, les formations, les congés et des accidents du travail avaient empêché le bon entretien de notre commune. Profitant d'une belle arrière-saison, les services techniques se sont attelés à la tâche dès septembre pour rattraper le temps perdu. Ils s'attaquent maintenant à l'entretien du cimetière, lui aussi dans un piteux état, et qui aura changé d'aspect d'ici la Toussaint. Donnez-leur un coup de main, en désherbant régulièrement devant votre habitation, comme cela est prévu par la loi, et en nous signalant d'éventuels oublis. Vivre dans un village propre est bien plus agréable pour tous.

ESPACE D'EXPRESSION

MAJORITÉ MUNICIPALE

Cela fait un peu plus de 6 mois qu'une nouvelle équipe a pris en main la destinée du village. 6 mois au cours desquels une nouvelle dynamique s'est engagée. Elle repose sur un fonctionnement plus collégial et plus moderne du conseil municipal. Durant ces derniers mois, les conseillers municipaux de la majorité se sont réunis plus d'une cinquantaine de fois, tous ensemble ou en groupes restreints pour travailler aux affaires de la commune. Commissions, réunions, rendez-vous se sont multipliés afin de nous permettre d'étudier et de prendre collectivement les décisions. Cela constitue un véritable défi quand on sait que la moitié des membres de notre équipe exerce encore une activité professionnelle. Mais c'était notre engagement; nous l'avons respecté et nous continuerons de le faire, parce que c'est à toute une équipe que les Rimognats ont accordé leur confiance, pendant les... 66 mois à venir !

MINORITÉ MUNICIPALE Texte non communiqué

2 septembre :

► Retour sur la rentrée scolaire

Les enfants ont fait leur rentrée. Ils sont 83 à l'école maternelle, 140 à l'école primaire et 357 au collège. 80 en moyenne mangent à la cantine. 65% des élèves de maternelle et 72% des élèves de primaire pratiquent les activités organisées par la mairie après l'école. Ces activités connaissent donc un franc succès, dont se réjouit O.S.C.A.R. l'Organisateur des activités Sportives, Culturelles et Artistiques à Rimogne, qui est devenu la mascotte des nouveaux rythmes scolaires.

9 octobre :

► Remise des récompenses du concours des maisons fleuries

Salle polyvalente à 18h30. Un rendez-vous traditionnel pour récompenser ceux qui participent utilement et agréablement à l'amélioration du cadre de vie dans notre village.

12 octobre :

► Bourse aux jouets de l'association des parents d'élèves - Salle polyvalente de 10h à 17h.

Des jouets, mais pas seulement : matériel de puériculture, vêtements, livres... Un rendez-vous important pour refaire son stock ou s'en débarrasser, au profit des actions que mène l'association des parents d'élèves de Rimogne pour les enfants.

18 octobre :

► One woman show de Marina Cars : « Elles ! »

Salle polyvalente à 20h.

Entre deux représentations à Paris, Marina Cars joue son spectacle à Rimogne. Jeune humoriste ardennaise, elle dresse une multitude de portraits de femmes qu'elle a un jour croisées ou côtoyées. Portraits incisifs, parfois tendres, mais toujours drôles. En première partie, deux jeunes autres comédiens en herbe, Brandon Cjhan et Hugo Plaisant, un enfant du village ! Informations et réservations au 03 24 35 11 24 - Tarif unique : 5 €

20 octobre :

► Ouverture du centre de loisirs municipal

C'est le début des vacances, et l'opportunité pour les enfants de participer aux activités du centre de loisirs pour une ou deux semaines. Le thème de ces vacances de Toussaint : contes et légendes ardennaises. Inscription en mairie à partir du 1er octobre. Renseignement auprès de Corinne au 06 85 63 94 32.

23 octobre :

► Conseil Municipal

20h - Mairie – Séance publique ouverte à tous
Sauf circonstances exceptionnelles, les conseils municipaux se tiennent tous les 4^e jeudis du mois.

25 octobre :

► Loto du Rally-Club - 20h – Salle polyvalente

31 octobre :

► Le Bal des Vampires - de 18h à 20h. Salle Polyvalente

Après leur tournée dans le village, sorcières, monstres et compagnie sont invités à se regrouper pour célébrer Halloween et participer à leur premier Bal de Vampires. Déguisements et grimaces obligatoires. Entrée gratuite. Ouvert aux moins de 12 ans, sous la responsabilité de leurs parents.



Infos pratiques

■ Permanence du Maire

Tous les habitants ont la possibilité de rencontrer le Maire sans rendez-vous, chaque semaine, le samedi matin de 10h à 11h30. Si vous souhaitez un rendez-vous, merci d'appeler au 03 24 35 11 24.

■ Horaires d'ouverture de la mairie

Pour un meilleur service, la mairie est désormais ouverte le mercredi matin.

Ouverture le lundi, le mardi, le mercredi, le jeudi et le samedi de 9h à 12h puis de 14h à 17h30 – le vendredi de 14h à 17h30

■ Horaires pour le jardinage et le bricolage

L'utilisation d'appareils sonores (tondeuse, perceuse etc.) est autorisée du lundi au vendredi de 08h30 à 12h puis de 13h30 à 19h – les samedis de 09h à 12h puis de 14h à 18h – les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h

■ Horaires pour les feux de jardin

Du 1^{er} octobre au 31 mars, ils sont interdits du lundi au vendredi, de 12h à 17h, ainsi que le samedi, le dimanche et les jours fériés.

■ Aide administrative

Un problème avec des formalités administratives ? Besoin d'aide pour la rédaction d'un courrier ? Monique CLOUET, conseillère municipale, se tient à votre disposition, sur un simple appel à la mairie au 03 24 35 11 24

Au cœur du village

Directeur de publication : Grégory Truong

Conception : CompoCréa - 03 24 56 17 89

Crédits photos : Mairie de Rimogne, Phovoir, O. Lemoine

Dépôt légal à parution

Etat-civil

Toutes nos félicitations à

• Alexiane Deflorenne et Quentin Clauss mariés le 20 septembre 2014

• Céline Tombeux et Emmanuel Tinois mariés le 20 septembre 2014

Bienvenue à

• Arthur Waroquiez, né le 7 août 2014

• Louis Destrée, né le 27 août 2014

• Quentin Béchar, né le 9 septembre 2014

• Ashley Debrenne, né le 9 septembre 2014